

Réunion du Comité Provincial Namurois tenue en visioconférence.

SAISON 2020/2021 : P.V. N° 02 - 24012021.

Séance ouverte à 19h00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCROUTESEN;
MM. F. FREDERIC, P. NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 01 du 24/09/2020 est approuvé à la majorité des membres présents du C.P.

2. Secrétariat :

- Affiliation au 24/01/2021 : 3510 joueurs, 1 joueur individuel, 7 superdivision, 3 mi-saison, 60 non joueurs et 90 licences récréatives. Soit 3581 joueurs sans les licences récréatives, une baisse de 8,7 % par rapport à la saison passée.

3. Trésorerie :

- Les mesures d'aide aux clubs suite au covid pour le niveau provincial seront les suivantes :
 1. redevance site internet: 37,50 € au lieu de 75,00 € comme annoncé à l'AP ;
 2. inscriptions d'équipes: 4/22 de 10,00 € soit 1,82 € par équipe pour interclubs Messieurs et Dames et 0,00 € pour interclubs vétérans et aînées ;
 3. redevance arbitrage: 4/22 de 3,50 € soit 0,64 € par équipe ;
 4. aucune amende pour absence d'arbitre diplômé actif ou en formation ne sera comptabilisée en 2020-2021 ;
 5. carnets d'arbitrage: seront juste facturés ceux remis lors de l'AP ;
 6. redevance pour tournoi à payer juste pour les 2 Masters ayant eu lieu ;
- Les amendes justifiées pour cause de covid (wo, forfaits) ne seront pas comptabilisées.
- Une aide supplémentaire de la ministre des sports est prévue et sera répercutée vers les clubs par l'AFTT quand elle sera connue.

4. Commission des jeunes:

- Les entraînements provinciaux passeront à 3 séances hebdomadaires au lieu de 4.

5. Commission sportive

Interclubs

- La saison blanche a été décidée par les instances.
- Les équipes ayant déclaré forfait général resteront dans la division, sauf si le club souhaite redescendre.

Les séries seront refaites en fonction des réinscriptions d'équipes.

Coupe

- La coupe provinciale est supprimée.
- Les clubs pourront organiser l'une ou l'autre compétition amicale en fonction des opportunités et de l'évolution de la situation sanitaire.

6. Commission des vétérans

- Epreuves officielles ainées/vétérans :
 - A ce jour, seules les épreuves des Critériums en Simples « avec » et « sans » handicap ont pu être disputées (Aînées et Vétérans) ;
 - Suite à la situation présente (Covid-19) la CPNV suit de près les décisions des Instances des différents niveaux fédérés pour prendre les dispositions adéquates :
 - aucune compétition jusqu'au 18 avril 2021 ;
 - actualisation suivant les informations reçues.
- Epreuves amicales (sous l'égide de la CPNV) :
 - Challenge « Fr.Pouillon : succès habituel ;
 - Challenge du « Sud » : aucune épreuve disputée (Responsable : Fabienne CLEDA) ;
 - Challenge des « Cinq » : aucune épreuve disputée (Responsable Christine VOUE) ;
 - Challenge « M.Sibille-Mottiaux » : épreuve non disputée (report à voir éventuellement) .
- Responsables vétérans dans les clubs namurois :

50 clubs recensés (64 % des clubs représentés) .
- Championnats du monde à Bordeaux (26/4 au 2/05/2021) :

Annulation de l'épreuve : les frais d'inscription seront remboursés (en attente).
- Calendrier des épreuves internationales :

Bouleversement avec mise à jour des compétitions annulées ;
En attente des infos concernant « Trèves » ;
Ch. d'Europe A./V. du 26/6 au 2/7/2022 à Cardiff/Pays de Galles ;
Ch. du Monde A./V. du 15 au 21/1/2023 à Muscat/Oman (Janvier : date inhabituelle)
- Décès :

Le bulletin amical des vétérans souligne la disparition des nombreux affiliés (+ des anciens) en apportant un petit mot, une reconnaissance, une dimension humaine.

7. Commission d'arbitrage

- Les réponses au questionnaire du Comité olympique sur les dames dans le sport ont été envoyées à I. Beumier.
- Une page réservée à l'arbitrage va être créée sur le site de l'AFTT.

8. Commission de propagande

- Les clubs qui ont organisés effectivement les portes ouvertes auront la ristourne prévue par le CPN.

9. Propositions de modifications aux règlements nationaux

- Les propositions sont passées en revue pour préciser la position des représentants du CPN. Certaines sont des rectifications et précisions de certaines règles.

10. Divers

- Le calendrier 2021/22 va paraître pour permettre les réservations de salle.
- La publicité et les invitations pour les Internationaux des Jeunes de Namur vont débiter très prochainement. L'édition 2020 n'ayant pas eu lieu, celle de 2021 portera le même numéro d'édition.
- Le CPN nomme Philippe WINAND à l'unanimité comme administrateur représentant la province au sein du Conseil Régional de l'AFTT en remplacement de Pascal NOËL démissionnaire.

Séance levée à 22h00.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Président f.f.,

Ph. WINAND

P. NOEL